



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 50902

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'intérêt des visites en Algérie des familles rapatriées. En effet, depuis plusieurs années, des familles ayant quitté l'Algérie lors de l'accession à l'indépendance de ce pays, voici quarante-deux ans, reviennent, un peu en pèlerinage, retrouver les lieux où ils ont habité et vécu par le passé. Ces voyages, souvent particulièrement émouvants et symboliques, sont des événements importants qui ont un grand retentissement dans l'opinion algérienne et surtout dans les relations si tumultueuses et passionnées entre la France et ce pays. Ce type de visite pourrait utilement être favorisé dans la perspective du projet de traité d'amitié avec l'Algérie. Les pouvoirs publics et les associations de rapatriés pourraient utilement promouvoir ces initiatives dans les mois qui viennent. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il compte favoriser ces visites.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50902

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8925